



*Protection et Avenir
du Patrimoine et de l'Environnement
en Dordogne*



Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 17 juin 2023

Association du Quartier Est de Bergerac

*Association Protection et Avenir
du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne*

Au nom de l'Association du Quartier Est de Bergerac et de l'Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne je vous remercie de votre présence.

L'association de protection de l'environnement est reconnue par l'Etat, elle mène des actions sur l'ensemble du département de la Dordogne depuis son agrément obtenu le 4 novembre 2011. L'Association du Quartier Est de Bergerac a été créée le 14 juillet 2001.

Merci à toutes les adhérentes et à tous les adhérents des deux associations pour leur soutien et leur participation.

Merci aux membres du conseil des deux associations. Depuis juin 2022, nous nous sommes réunis six fois. Les réunions des conseils sont communes. Vous pouvez y assister, vous serez les bienvenus. Contactez-nous pour connaître les dates de réunion.

Merci à la presse écrite. C'est un relai, elle nous aide à faire connaître nos interventions.

Le rapport moral que nous vous présentons rappelle notre participation à des réunions et nos activités : courriers, rencontres sur le terrain, conférences, spectacles. Les comptes de résultats et les bilans sont joints au rapport moral.

Participation aux commissions régionales, départementales, municipales, autres organismes :

1. de l'Association du Quartier Est de Bergerac
2. de l'Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne
3. des deux Associations

1 – Association du Quartier Est de Bergerac

- Sous-préfecture, membre de la Commission de Suivi de Site des Entreprises EURENCO-MANUCO-, membre du Bureau par arrêté préfectoral du 28 Mars 2013.

2 - Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne

- Préfecture de la Dordogne :
 - ◆ Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites
 - ◆ Commission de Suivi de Site de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux à Saint Laurent des Hommes (ISDND)
 - ◆ Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur
 - ◆ Commission Locale de l'Eau (CLE) dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, le SAGE Dordogne Atlantique, le Contrat de Rivière étant clos depuis Mai 2013
 - ◆ Comité départemental de gestion de l'eau
- Sous-préfecture de Bergerac :
 - ◆ Commission de Suivi de Site de l'Entreprise BREZAC ARTIFICES au Fleix et à Monfaucon
 - ◆ Commission de Suivi de Site de l'entreprise POLYREY à Couze
- Conseil départemental de la Dordogne :
 - ◆ Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne (EPIDOR)
 - ◆ Syndicat Départemental des Déchets en Dordogne (SMD3)
 - ◆ Comité de Suivi Environnemental des Travaux de la Déviation de Beynac
- Le Pays du Grand Bergeracois, est devenu La Délégation générale du Grand Bergeracois :
 - ◆ Groupe d'Action Locale (GAL) et Conseil de Développement mutualisés avec la Communauté d'Agglomération du Bergeracois (CAB), règle d'attribution des aides européennes par la région.
 - ◆ Communauté d'Agglomération du Bergeracois, Commission du Site Patrimonial Remarquable
 - ◆ Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois (SYCoTEB) en charge de l'élaboration et du suivi du Schéma de Cohérence Territoriale, le ScoT, L'Association est personne publique consultée depuis le 7 Avril 2012.
- Agence de l'Eau Adour Garonne :
 - ◆ Unité Territoriale Dordogne

3 – Association du Quartier Est de Bergerac et Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne

- Mairie de Bergerac et CAB
 - ◆ Commission Consultative des Services Publics Locaux : à la mairie, stationnement SAGS, crematorium, abattoir, fourrière, guinguette de Pombonne, camping. A la CAB, l'eau potable et l'assainissement avec comme délégataire VEOLIA.
 - ◆ La commission extra-municipale du patrimoine arboré

Réunions

Association du Quartier Est de Bergerac et Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne, réunions depuis le 1^{er} juin 2022 :

Nos réunions depuis le mois de juin 2022

- * à la **Commission des Sites et Paysages** à la Préfecture de la Dordogne, en 2022, les 21 juin, 22 septembre, 7 novembre et 11 janvier 2023,
- * à la **Commission du Groupe d'Action Locale (GAL)** à Creysse, le 11 juillet,
- * au **Comité de suivi environnemental des travaux de démolition du contournement de Beynac**, les 18 août, 9 septembre, 8 décembre,
- * à la **Commission Consultative des Services Publics Locaux** à la mairie de Bergerac le 9 septembre (stationnement),
à celle de la CAB les 28 novembre et 8 décembre à Creysse, décision de service public de l'eau potable en concession,
- * au **Comité de Suivi de Site** de la plateforme EURENCO/MANUCO le 19 octobre à la Sous-préfecture de Bergerac,
- * au **Comité départemental de Gestion de l'Eau (l'étiage)** à la Préfecture de la Dordogne les 28 juin, 12 et 26 juillet, 9, 24 et 30 août, 21 septembre et 6 décembre,
- * au **Comité départemental de gestion de l'eau potable** à la Préfecture le 23 novembre,
- * à la **Commission Locale de Site Patrimonial Remarquable (SPR)** à la CAB le 25 novembre (place Gambetta, Jardin de l'hôtel de ville et église Notre Dame),
- * au **Conseil de développement du Grand Bergeracois** à la CAB, les 7 et 24 novembre, 15 décembre et 19 janvier 2023,
- * à la **Commission Locale de l'Eau du SAGE Dordogne Atlantique** (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) les 10 et 24 novembre, 14 décembre, 12 janvier 2023,
- * à la **Commission de l'arbre** à la mairie de Bergerac le 19 octobre.
- * à la **Commission départementale de la Dordogne chargée d'établir la liste d'aptitude départementale aux fonctions de commissaire enquêteur** à la Préfecture le 20 décembre.

Nos réunions depuis le mois de janvier 2023

- * à la **Commission Locale de l'Eau du SAGE Dordogne Atlantique (CLE)** le 7 janvier à Prigonrieux
- * au **Conseil de Développement du Grand Bergeracois (CODEV)** à la CAB le 19 janvier.
- * **Vœux des associations** le 28 janvier
- * **Commission Consultative des Services Publics Locaux** au Conseil Départemental à Périgueux le 6 avril.
- * **Réunion des riverains du lotissement Olympe de Gougès** à la mairie de Bergerac le 22 mai.
- * **Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale (GAL)** du Pays du Bergeracois au Château du Roc le 24 mai.
- * **Commission du patrimoine arboré** à la mairie de Bergerac le 24 mai.
- * Réunion du **Comité Départemental de Gestion de l'Eau (étiage)** à la Préfecture de la Dordogne le 31 mai.

Relations des Associations

Nous sommes adhérents de :

Association du Pont du Garrit à Saint Cyprien (projet de réhabilitation d'un pont métallique style Eiffel)
Association LITHOS aux Eyzies (Education populaire dans les domaines archéologique, minéralogique, paléontologique, préhistorique, historique, étude du milieu et de l'environnement)
La SERPE Société d'Etudes et de Recherche Préhistoriques Les Eyzies
Association ACADINE (Association Culturelle des Arts en Dordogne) de Domme
Association TERRE DE MONTAIGNE (défense de l'environnement et conservation du patrimoine) St Seurin de Prat
OCP (Orchestre du Centre Philharmonique) de Verteuil d'Agenais
Association EAUX & RIVIERES DE BRETAGNE et partenariat avec l'Association PAYSAGES DE FRANCE.

Courriers et interventions sur le terrain

- * au président de la CAB concernant le **règlement de publicité intercommunal** (RLPI) le 28 mai 2022,
- * au Sous-préfet de Bergerac le 9 août, à la suite de l'**accident EURENCO/MANUCO** le 3 août,
- * au Sous-préfet de Bergerac, courrier le 21 novembre 2022 pour signaler le **stationnement irrégulier d'une cinquantaine de véhicules sur un terrain 96 rue du Tounet** – réponse de prise en compte le 27 janvier 2023 – procès-verbal transmis au Tribunal judiciaire de Bergerac le 16 janvier par la mairie,
- * 22 novembre rencontre des gens du voyage sur les terrains des semi-sédentaires et sédentaires aux Gilets avec la presse (art. Sud-Ouest du 25 novembre ... « les gens du voyage se sentent oubliés, voies d'accès mal entretenues, problèmes d'assainissement et déchets qui s'entassent, les problèmes non réglés s'accumulent sur place ...), lettre au Sous-préfet de Bergerac le 5 décembre 2022,
- * à l'Agence Publique pour l'Immobilier de la justice (APIJ) le 3 janvier 2023 concernant le **projet de travaux au Tribunal de Bergerac**, Des destructions inutiles, il suffisait d'installer un ascenseur. Cela n'aurait pas coûté près de 4 millions d'euros et on aurait préservé un beau patrimoine,
- * le 13 décembre 2022, rencontre avec les riverains rue Olympe de Gouges concernant un projet de lotissement à la place d'un espace boisé rue Fernand Fauré, courrier à la Sous-préfecture le 18 janvier,
- * des participations à trois **enquêtes publiques** :
 - notre avis favorable à la révision de la carte communale pour l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur le terrain POLYREY à Baneuil le 22 juin 2022,
 - notre avis favorable au projet de développement de la SA Calcaires et Diorites du Périgord à Lamonzie-Montastruc le 1^{er} juillet 2022,
 - notre opposition au projet de centrale photovoltaïque au sol aux Lèches, le 6 août 2022,
 - enquête publique « forage du Moulinot à Pomport », le 21 mai 2023.

Animations culturelles et conférences, visites, sorties

- 25 juin, visite aux Bassins de Lumières sur la base sous-marine à Bordeaux, spectacle « Venise »,
- 24 septembre 2022, à la suite des assemblées générales ordinaires, Daniel CHAVAROCHE a conté « Ceux de Canteloube »,
- 19 novembre 2022, à la Maison de Syndicats, Jean-Paul AURIAC a présenté son livre « Légendes et mystères entre Périgord et Gascogne »,
- 18 décembre 2022, déplacement à Marmande au cinéma Le Plaza pour assister à une retransmission du théâtre des Champs Elysées de l'opérette La Vie Parisienne d'Offenbach,
- 1^{er} avril 2023, programmation d'un concert « Elle et les Jean » à Monbazillac, spectacle annulé faute d'inscriptions suffisantes (peut être nouvelle programmation en fin d'année ...),
- 29 avril 2023, conférence « Rivière d'eaux vives à Bergerac », présentation du projet (EDF-Département) par David THOMAS ARCHAMBEAU, délégué territorial EDF/HYDRO DORDOGNE, participation de Sylvie CHEVALLIER, Vice-présidente du Conseil Départemental, chargée du tourisme et de la promotion du Périgord.

Conclusion

Lors de la réunion des vœux le 28 janvier nous avons rappelé une nouvelle fois les insuffisances : voirie dégradée, trottoirs inexistantes ou hors normes, insécurité, absence de vidéosurveillance, encore de l'artificialisation des sols, décroissance de la population de la ville ... commentaires de la Cour des Comptes (par délibération du 23 novembre 2022) sur l'endettement de la ville qui « restait supérieur aux médianes des collectivités de taille comparable », sur le taux de chômage, sur le niveau de la pression fiscale. La Cour des Comptes souhaite également davantage de mutualisation avec la CAB. Le 31 mai lors de la réunion sur l'étiage, le Préfet de la Dordogne Jean-Sébastien LAMONTAGNE a regretté les choix de la municipalité vers des travaux de nouvelles installations au détriment de l'entretien de la commune et surtout de la recherche des fuites et de la réfection des réseaux d'eau, en se référant au Plan Eau de Daniel MACRON du 30 mars à Serre-Ponçon. Nous regrettons la faiblesse de l'information, de la participation des habitants en amont des projets d'aménagement et de construction en application de l'article 103-2 du code de l'urbanisme et L 120 et L 121 du code de l'environnement.

Mais ... pour conclure selon un proverbe russe

« au royaume de l'espoir il n'y a pas d'hiver »... qu'en penser à Bergerac ?

Georges BARBEROLLE